

Le CMPR comme plateforme dans la prévention: prise de position

Joel Cuénod^a,
Pierre Klausner^b,
Johanna Sommer-Bühler^c

Pour le Conseil de fondation
du CMPR

a Spécialiste médecine interne
générale, Bâle

b Spécialiste pédiatrie, Genève

c Spécialiste médecine interne
générale, Vésenaz

Le CMPR (Collège de médecine de premier recours) a redéfini ses tâches dans le contexte de la répartition des rôles entre les diverses instances impliquées dans la médecine de premier recours (les sociétés de discipline SSMI, SSMG et SSP, les 5 facultés de médecines avec leurs instituts de médecine de premiers recours, l'académie des sciences médicales, et Médecins de famille et de l'enfance MFE) [1].

- Les intervenants de MPR doivent disposer d'outils reconnus et validés comme aide à la décision, aide à l'information du patient (documentation illustrée à fournir au patient), aide au calcul du risque, aide à la décision partagée, etc.).
- Des références/recommandations et normes suisses doivent être développées pour la prévention.

«Le CMPR a un rôle actif de plateforme dans la coordination, et dans la mise en œuvre de projets et de formations.»

Le CMPR, par la variété de ses membres, est la plateforme idéale pour identifier les sujets de préoccupation de la médecine de premier recours et proposer des solutions, dont le côté opérationnel incombe ensuite soit aux instances partenaires, soit au CMPR s'il s'agit de projets qu'il réalise sur mandat de ses membres.

Le CMPR a donc un rôle actif de plateforme dans la coordination, et dans la mise en œuvre de projets et de formations. Dans le domaine de la prévention c'est notamment grâce à son projet pionnier de coaching santé CMPR, produit-phare ces dernières années, qui est sorti maintenant de sa phase pilote et dont le CMPR s'attelle à la diffusion [2].

Le CMPR remplit ainsi un rôle spécifique de lien entre la santé publique et la médecine individuelle. Lors des séances d'automne 2013 le conseil de fondation du CMPR a commencé un processus-plateforme, et il a défini trois axes faisant partie intégrante de la médecine de premier recours:

- 1) La prévention
- 2) L'éducation thérapeutique des patients (pour leur propre gestion de leur santé ou de leur maladie chronique; «empowerment»)
- 3) Le lien entre les programmes de santé publique et les individus

Dans un premier temps, le CMPR s'occupe de la prévention et définit besoins et actions nécessaires dans les domaines de la pratique médicale, de l'enseignement, de la recherche et de la politique de santé.

Pratique médicale

- Les intervenants de médecine de premier recours doivent maîtriser des outils de communication spécifiques à la prévention.

- Dans le but de développer l'interprofessionnalisation, les rôles des différents partenaires doivent être définis.

Enseignement

Formation des professions médicales

- La formation professionnelle doit intégrer l'enseignement des outils précités, nécessaires à la pratique (communication, utilisation d'outils, etc.).
- Les normes et recommandations suisses doivent être enseignées de façon uniformisée à travers le pays et les différentes professions médicales.
- Le partenariat avec les instances politiques ou sociales doit être encouragé.

Auprès de la population

- La population doit être informée et éduquée sur les éléments de la prévention générale (hygiène de vie, programmes vaccinaux, programmes de dépistage et traitements précoces) et sur les rôles respectifs des différents professionnels de la santé.
- Cette démarche doit débiter dans la scolarité obligatoire.

Recherche

- La recherche en MPR doit fournir les éléments probants pour définir
 - les normes suisses,
 - les recommandations suisses de pratique en prévention,
 - les méthodes efficaces de diffusion et de mise en pratique (éducation thérapeutique du pa-

Correspondance:
Collège de Médecine
de Premier Recours
Landhausweg 26
CH-3007 Berne
Tél. 031 370 06 70
Fax 031 370 06 79
khm[at]hin.ch
www.kollegium.ch

- tient, entretien motivationnel, outils informatiques, etc.).
- Des études de coût-efficacité des actions de prévention doivent être conduites (pour soutenir l'argumentation clinique, pour renforcer la motivation des acteurs et en justifier la rémunération).

- Le remboursement de la prévention doit être intégré dans le catalogue des prestations obligatoires.
- L'aspect éthique de la prévention doit être présent dans les réflexions politiques.

En tant que plateforme, le CMPR attend de ses différents partenaires qu'ils s'impliquent pour le choix, le développement et la coordination de ces projets de prévention afin d'améliorer le niveau de santé de la population suisse.

«Le remboursement de la prévention doit être intégré dans le catalogue des prestations obligatoires.»

Politique de santé

- Comme la prévention doit être un projet de société, la médecine de premier recours doit obtenir la collaboration de la société civile pour le développement et l'application de la prévention (communes, écoles, etc.).

Références

- 1 Klauser P, Grüniger U. Quel avenir pour le CMPR? PrimaryCare 2013;13(12):209.
- 2 Neuner-Jehle S, Schmid M, Grüniger U. The «Health Coaching» programme: a new patient-centred and visually supported approach for health behaviour change in primary care. BMC Family Practice 2013;14(100): www.biomedcentral.com/1471-2296/14/100.

Vous qui lisez une revue des Editions médicales suisses,

saviez-vous que ...

- les Editions médicales suisses sont une coopération entre la Fédération des médecins suisses (FMH) et la plus ancienne maison d'édition et imprimerie au monde (les Editions Schwabe, fondées en 1488)?
- que les EMH sont les éditions de pointe en Suisse dans le domaine des journaux médicaux, avec dix revues spécialisées, des articles paraissant intégralement en ligne et un choix de livres de plus en plus large?
- que toutes les revues paraissant aux EMH sont les organes officiels de publication des sociétés médicales correspondantes?

Aux EMH, les articles sont publiés par des médecins pour des médecins. Des comités de rédaction indépendants constitués de spécialistes réputés assurent la qualité et l'actualité des articles qui couvrent toutes les disciplines médicales. Le choix des thèmes reflète les intérêts divers des médecins et des sociétés médicales et ne se concentre pas sur les aspects commerciaux.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les EMH, vous trouverez plus d'informations sous www.emh.ch. Vous y trouverez également les revues publiées en ligne et des outils pratiques pour vos recherches d'articles.

Nous sommes à votre disposition pour répondre personnellement à vos questions:

EMH Editions médicales suisses SA
Farnsburgerstrasse 8
CH-4132 Muttenz

Marketing et communication
Tél. +41 (0)61 467 85 06 / Fax +41 (0)61 467 85 56
marketing@emh.ch

EMH Editions médicales suisses – des publications à la pointe de la médecine